

*Droit fiscal*

1975 où paraît un graphique des bénéficiaires de 100 des plus grandes sociétés au Canada pour les cinq dernières années de 1968 à 1973. On ne donne pas les chiffres de 1974, mais nous savons que tous les rapports publiés en 1974 révélaient des hausses sensibles par rapport à 1973.

Permettez-moi de faire consigner quelques exemples tirés du *Financial Times*, pour faire comprendre pourquoi je dis que les propositions du ministre en faveur des industries de ressources ne sont pas nécessaires. Voici certaines des petites entreprises qui inquiètent tant le ministre et qu'il se fait un devoir de défendre contre la rapacité des gouvernements néo-démocrates du Manitoba et de la Colombie-Britannique et du grand gouvernement radical, le gouvernement conservateur de l'Alberta, celui de Peter le Rouge, comme dit l'un de mes collègues.

Nous avons l'International Nickel. En 1971, ses bénéfices nets, déduction faite de tous les impôts et dépenses, ont été de 94 millions. En 1972, le bénéfice a atteint 109 millions et en 1973, 226 millions. Les bénéficiaires de l'Imperial Oil ont été de 141 millions en 1971, de 157 millions en 1972, et de 228 millions en 1973. MacMillan Bloedel, en Colombie-Britannique, a eu des profits nets de 22 millions en 1971, de 37 millions en 1972 et de 81 millions en 1973.

• (2040)

**M. Nystrom:** Une mauvaise année.

**M. Orlikow:** La société Chrysler qui jusqu'à cette année augmentait ses prix tous les ans, a fait 84 millions de bénéficiaires en 1971, 220 millions en 1972 et 255 millions en 1973.

Ce sont les bénéficiaires que faisaient les grandes entreprises au Canada et l'année 1974 a été encore meilleure. Que cherche le ministre dans ses propositions fiscales? A les ménager encore plus. Il ne se contente pas cette année d'aider les «colosses». Il propose d'aider, pas ceux qui sont au bas de l'échelle des revenus, écrasés par les hausses de prix et que l'inflation tenaille, mais les personnes à revenus moyens. Ce sont justement ces gens qui peuvent se permettre d'économiser. Que propose-t-il? Il dit, par exemple, que tous ceux qui touchent des revenus de leurs investissements, sous forme d'intérêts ou de dividendes ou encore sous forme d'une pension privée, n'auront pas d'impôt à payer sur les premiers mille dollars. A ceux qui peuvent se permettre d'économiser \$1,000 en vue de l'achat d'une maison, le ministre dit que s'ils peuvent verser ce montant à un régime enregistré d'épargne-logement, ils seront exemptés de l'impôt sur le revenu pour ce montant de \$1,000.

Je ne verrais pas d'inconvénient à cela si le ministre se préoccupait des Canadiens qui ont les revenus les plus bas, peuvent tout juste joindre les deux bouts et doivent dépenser tout leur salaire ou tout ce qu'ils retirent comme pension, privée ou publique. Il pourrait instituer un régime de dégrèvement en vertu duquel, par exemple, un dégrèvement de \$200 par année serait accordé à tout adulte, qu'il ait un revenu ou non. Ce serait une façon d'aider les Canadiens qui vivent de leur pension ou du bien-être social et ne paient pas d'impôt sur le revenu. Cela aiderait également ceux qui ont les

[M. Orlikow.]

revenus les plus bas. Mais que propose le ministre? Un dégrèvement fiscal de 5 p. 100 pour 1974, comportant un minimum de \$150 par année. Cela représente une réduction d'impôt d'environ \$3 par semaine pour la plupart des travailleurs mariés qui ont deux enfants. Mais ce 5 p. 100 peut également signifier une réduction de \$500 pour les gens à revenu plus élevé.

Je n'ai pas encore calculé mon impôt sur le revenu, mais pour 1974, ce chiffre représente probablement une réduction de près de \$500 pour les députés. Ce n'est pas le moment de parler de l'indemnité des députés, mais nous sommes plus en mesure, je pense, de renoncer à ces \$500 que le père de deux enfants, gagnant \$6,000 par année, et dont le dégrèvement ne sera que de \$150.

Pour l'année 1975, le ministre propose une réduction fiscale de 8 p. 100, ce qui signifie un dégrèvement minimum de \$200 par année ou d'environ \$4 par semaine pour les Canadiens qui touchent les plus bas revenus et un dégrèvement maximum de \$750, soit encore une réduction d'environ \$60 par mois, dans le cas des gens à revenu plus élevé.

Compte tenu du taux de l'inflation, qui atteint un chiffre inégalé depuis deux ans et va encore augmenter sensiblement, et vu les effets de l'inflation, il est facile de comprendre la nécessité d'un budget expansionniste.

Nous n'avons pas besoin d'un programme d'astuces fiscales, comme celles que le ministre nous a proposées, ou d'un programme qui profite peu aux personnes à revenus moyens mais beaucoup aux grandes sociétés. Ce qu'il nous faut, ce sont des réductions d'impôt au profit des gagne-petit. Si l'on accorde des réductions à ces gens-là, ils en dépenseront tout le produit, contribuant ainsi à créer des emplois. Il nous faut des réductions d'impôt sous forme de crédits d'impôts aux gagne-petits, surtout des centaines de milliers qui ne gagnent même pas assez pour payer de l'impôt, pour leur permettre de jouir de la richesse du pays. Or, on a préféré imaginer les astuces dont je viens de parler.

L'une de celles que je n'ai pas encore abordées est le projet du ministre d'inciter les investisseurs privés, médecins, architectes, petits hommes d'affaires, à investir dans la construction d'unités de logement et d'appartements. J'ai essayé de découvrir l'origine de ce genre de proposition et pour autant que je sache, elle nous vient des États-Unis. C'est le président Nixon qui l'avait proposée dans son dernier budget. S'il est une source que le ministre des Finances devrait éviter de consulter en matière budgétaire ou autrement, c'est bien cet ancien président.

Que devrions-nous faire avec le budget actuel? Le gouvernement devrait collaborer avec les provinces et les municipalités pour mettre en œuvre des programmes générateurs d'emplois. En Colombie-Britannique, il y a au moins 20,000 travailleurs du bois et travailleurs forestiers en chômage. Il y en a également dans les Maritimes. Pourquoi chôment-ils? Pour une bonne part à cause de la récession qui frappe d'autres pays, dont les États-Unis et le Japon et qui a considérablement ralenti la construction domiciliaire. Nous exportations de bois d'œuvre vers